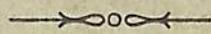


066

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT RURAL



SS81DR J

SODAGRI

BILAN ET PERSPECTIVES

DE LA

S O D A G R I

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET
INDUSTRIEL DU SÉNÉGAL

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION GENERALE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

SODAGRI (SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET

INDUSTRIEL DU SENEGAL)

B I L A N E T P E R S P E C T I V E S

DE LA

S O D A G R I

JUIN 1978

B I L A N E T P E R S P E C T I V E S

DE L A S O D A G R I.

La SODAGRI (Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal) a été créée en Novembre 1974, avec au départ, un capital de 50 millions de francs CFA, réparti entre l'Etat du Sénégal (50 %) et International Systems and Controls Corporation (50 %).

Cette coopération originale entre l'Etat du Sénégal et une Société privée d'un pays développé tel que les Etats-Unis d'Amérique, spécialisé dans l'Ingéniering et la recherche de financement, et la réalisation de complexes agro-industriels, devait faciliter l'accès du Sénégal aux capitaux privés américains, et correspondait à un début d'application de la politique de transfert de technologie.

De cette collaboration étroite, la SODAGRI (Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal) a obtenu des résultats concrets importants, en comparaison aux faibles moyens mis à sa disposition au départ.

Sans autre ressource que le capital mis à sa disposition, elle s'est attelée à la difficile tâche de recherche et de rassemblement de données de base, en vue du choix du site le plus approprié pour le développement de la riziculture au sein d'un projet agro-industriel.

Cette action s'intègre dans les priorités définies par le Gouvernement dans le IV et Vème Plan de Développement Economique et Social du Sénégal.

En effet les importations de riz représente une forte hémorragie de devises. Le niveau des importations se situe en moyenne entre 15 et 20 Milliards de Francs CFA/an. D'où l'importance du projet entamé par la SODAGRI dans le Bassin de l'Anambé.

L'objectif de la SODAGRI fixé par le Gouvernement est la réalisation et la gestion de périmètres irrigués aptes à la riziculture, par la production d'un tonnage de 250.000 Tonnes de Paddy dans les délais les plus courts.

.../...

C'est ainsi que la Société a localisé dans le Bassin de l'Anambé, 25.000 hectares de sols lourds aptes à la riziculture, dont l'exploitation nécessite obligatoirement une mécanisation.

L'aménagement prévu comprend essentiellement :

- un barrage de retenue sur la Kayanga pour assurer un stockage d'eau en qualité et quantité suffisantes pour une double culture sur environ 15.000 hectares.
- la mise en place de tout le réseau d'irrigation nécessaire à cette opération.
- l'implantation d'un complexe agricole comprenant :
 - a/ - une rizerie pour le décorticage de l'ensemble du paddy produit et celui acheté aux paysans locaux.
 - b/ - une unité de traitement et de stockage des céréales de 50.000 Tonnes environ.
 - c/ - une usine d'alimentation de bétail utilisant les sous-produits industriels et d'autres ingrédients pour la fabrication d'un aliment composé et équilibré, pour le bétail local.

Il est notoirement connu que le Bassin de l'Anambé se situe dans une zone d'élevage importante, ce qui nous permet d'intégrer l'agriculture à l'élevage.

Les résultats attendus en ce qui concerne la production de céréales sont les suivants :

- en vitesse de croisière, à savoir après dix années de mise en valeur :
 - a/ - production de 115.000 Tonnes de riz paddy, qui seront usinés et commercialisés par l'ONCAD.
 - b/ - 26.000 Tonnes de sorgho et de maïs (cultures intervenant dans les rotations des sols).

Il est prévu une spéculation sur la production de viande bovine par l'embouche de jeunes veaux. La quantité de bêtes traitées est évaluée en vitesse de croisière à 10.000 têtes/an.

Le projet de développement hydro-agricole du Bassin de l'Anambé ouvre des perspectives intéressantes sur plusieurs plans :

- d'une part, la résorption d'une fraction de nos besoins céréaliers,
- d'autre part, des effets induits tels que la création d'emplois au niveau des unités agro-industrielles, mettant ainsi un frein à l'exode rural au niveau du Fouladou par la création d'environ 1.500 emplois.

Ces perspectives font que ce projet doit devenir une réalité, malgré l'importance du montant global des investissements prévus.

Ce montant qui est de 34.524.000.000 F CFA est mis en place par tranches successives, qui peuvent s'étaler sur six à dix ans.

Le Cash Flow dégagé par l'étude de pré-factibilité SENERIZ, effectuée par la SODAGRI en collaboration avec la SOMED et ISC/DC, s'élève à 3.473.000.000 F CFA, après une réserve de 1 Milliard F CFA pour le renouvellement et la maintenance du matériel d'équipement.

L'avantage d'un tel projet qui a d'ailleurs reçu plusieurs propositions favorables de nombreuses sources de financement internationales, est qu'il est précis dans la définition de ses grandes lignes, et rentable économiquement quand bien même certaines réserves peuvent être faites sur l'insuffisance des relevés hydrologiques de la Kayanga.

Cette insuffisance de données hydrologiques justifie la Convention d'étude passée avec la Société ELECTROWATT Ingénieurs Conseils, bureau d'étude spécialisé dans la construction des barrages, et qui doit lever toutes imprécisions quant au dimensionnement du barrage et du volume d'eau de la réserve.

Néanmoins, le cours d'eau de la Kayanga a connu des débits journaliers variant de 135 m³/h à 1 m³/s.

Les relevés actuellement disponibles qui ont été effectués par l'ORSTOM, au niveau du Pont de Niapo, remontent à quelques 10 ans, ce qui explique la nécessité d'études hydrologiques complémentaires avant l'implantation du barrage prévu d'ici 3 ans.

Néanmoins, le développement des terres doit commencer et l'irrigation est assurée par quelques forages qui ultérieurement serviront aux besoins en eau du complexe agro-industriel.

.../... 4

Dans cette étude, la SODAGRI a découpé la réalisation concrète du projet en plusieurs phases, dont les premières ne portent que sur des étendues modestes :

- 1.000 hectares en première année
- 2.000 hectares en deuxième année
- avec une accélération vers la troisième et quatrième année, une fois que des succès seront atteints sur ces premières phases.

Cependant, nous avons jugé important de donner l'enveloppe globale sur laquelle porte le niveau des investissements.

Les sociétés de financement contactées à ce jour sont :

- Le Fonds Saoudien de Développement, qui depuis bientôt un an a donné son accord de principe, par la résolution du Conseil d'Administration, pour une intervention d'un montant de 6 Milliards F CFA, répartis en deux tranches :

- a/ - une première tranche de 900 Millions F CFA correspondant à la mise en place des 1.000 premiers hectares,

- b/ - et une tranche de 5.100.000.000 F CFA dans les phases ultérieures.

- La Banque Islamique de Développement se montre également intéressée par ce projet et se propose de définir le niveau de sa contribution financière.

- Il en est de même du Fonds Koweïtien et de la BADEA, sources auxquelles cette étude a été présentée.

- Quant aux sources Banques Privées, nous avons obtenu des échos favorables de la part de la BIAO et de la CITIBANK, qui sont Chef de File dans le Consortium des Banques Locales.

Il est à noter le grand intérêt manifesté par la CITIBANK dans le JUMBO CREDIT qui vient d'être signé avec la République du Sénégal.

En effet, dans ce JUMBO CREDIT, le projet SENERIZ figure en bonne place avec une offre de financement de 32 Millions de Dollars.

.../...

Cependant les conditions d'octroi de ce prêt font qu'une subvention de l'Etat est nécessaire, car des projets agricoles ont du mal à assurer le remboursement de ce prêt à court terme.

Une étude est en cours au niveau du Gouvernement, pour savoir dans quelles conditions cet argent peut-il être mis ou non à la disposition de la SODAGRI.

L'ensemble de ces investissements fait que la Direction Générale de la SODAGRI doit s'entourer de conseillers financiers et d'assistants techniques de très haut niveau, pour qu'une bonne gestion soit assurée.

En outre, le Conseil d'Administration de la SODAGRI a créé en son sein un Comité de Direction chargé de discuter des financements présentés par le Ministère du Plan à la SODAGRI.

Les réalisations concrètes de la SODAGRI sont à ce jour :

- choix définitif du Bassin de l'Anambé pour le développement de la riziculture en Haute Casamance.
- la réalisation des études de pré-factibilité, définissant les grandes lignes de l'étude d'exécution en cours avec ELECTROWATT Ingénieurs Conseils.
- l'étude du Projet des Fermes Pilotes en zones semi-arides dans la Région de Louga porte sur un montant de 493 Millions F CFA, et est financée pour 375 Millions F CFA par le Fonds de Coopération Iranien et 110 Millions F CFA par le Gouvernement du Sénégal, sur Budget Equipement.

Ce projet vise la mise en valeur de 145 hectares de cultures maraichères implantées autour de trois forages : Tiékène, N'Date Fall et Bangoye.

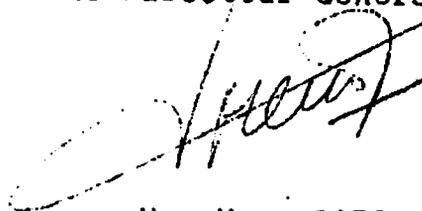
L'importance des projets menés par la SODAGRI actuellement justifie pleinement l'existence de cette société en tant que société d'intervention spécifique.

C'est ainsi qu'en Casamance, la SODAGRI doit être une société autonome dans sa gestion du Bassin de l'Anambé, avec statut d'économie mixte sous coordination Ministère du Développement Rural et SOMIVAC.

Il paraît normal que l'encadrement des paysans du Bassin de l'Anambé soit confié à la SODAGRI/

Nous pensons, par cette présentation, avoir donné plus de précisions sur l'importance des réalisations qui sont confiées à notre Société et le rôle non négligeable qu'elle devra jouer dans la recherche de la solution de réduction de notre déficit vivrier.

Le Directeur Général :



Mr. Nama DASO.

REALISATION 1978

Par suite du retard dû à la mise à disposition des crédits, et des situations conjonctuelles indépendantes de la Société (changement de Gouvernement), les travaux relatifs aux 100 premiers hectares n'ont pu démarrer à temps.

1 - TRAVAUX EN REGIE -

Néanmoins, la SODAGRI a exécuté en régie 10 hectares sur lesquels des essais variétaux sont en cours :

1. Formulation d'engrais sur I Kong Pao
2. Multiplication des variétés américaines, telles que Brazos et Nova.
3. Observation de cycles végétatifs en situation de riz pluvial.
4. Parcelles témoins sans aucun traitement.

Il est cependant à souligner que sur l'ensemble des 10 hectares, une application de Préforan pour le désherbage a été appliquée à 100 %, ce qui nous a permis de constater une bonne action dans la lutte contre les adventices.

La dose d'application était de 10 litres/hectare à l'aide de l'appareil Handy.

Les semis ont été effectués en ^{ligne}vigne, à l'aide de rayonneur localement confectionné pour obtenir un correct traçage des lignes.

Tous les travaux de préparation des sols et des semis ont été arrêtés au 31 Juillet, afin de ne pas compromettre les résultats, compte tenu du cycle de l'hivernage, en année moyenne.

La pluviométrie constante cette année, qui est supérieure à la normale, nous a permis d'obtenir d'excellents résultats sur le développement du cycle végétatif.

C'est ainsi que les levées ont été régulières et le port de la plante correct.

.../...

Actuellement, nous constatons un début d'épiaison.

Nous allons pouvoir, dès la fin du mois de Septembre, procéder aux estimations de rendements sur les différentes parcelles expérimentales.

2 - ENCADREMENT -

L'action d'encadrement de la SODAGRI, pour l'année en cours, porte sur 10 villages répartis en arc de cercle dans le Bassin (Voir Tableau en Annexe).

La superficie totale intéressant cet action d'encadrement s'élève à 64,75 hectares portant sur environ 200 ruraux.

Les paysans encadrés ont suivi scrupuleusement les thèmes techniques de nos agents, et actuellement une étroite surveillance s'effectue pour les obliger à sarcler leur rizière.

Vous trouvez en Annexe le détail de cette action.

Les autres années, la SODAGRI pourra démarrer son action d'encadrement un peu plus tôt en vue de couvrir environ 1.000 hectares, puis ensuite chercher à atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés à savoir 30.000 hectares appartenant à des paysans encadrés.

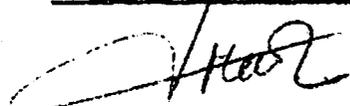
3 - Nous avons réalisé les 10 hectares de régie avec un coût à l'hectare de 300000 F CFA. Il est certain que le planage a été sommaire. Cependant, nous pensons qu'avec un bon service travaux équipé de moyens adéquats, à savoir :

- 2 Fiat ALLIS
- 2 Moteurs Grader
- 2 Tracteurs à chenilles Type DS4, équipés de Ditchers
- 2 Land-Plane

nous pourrons réaliser les travaux d'hectares aménagés en vue de riz pluvial pour un coût d'environ 600.000 F CFA/hectare, compte tenu de la topographie extrêmement plate du Bassin (Pente moyenne 2%).

Il est donc urgent que la SODAGRI mette en place ses propres structures de défrichement et de planage, qui pourraient lui assurer des revenus acceptables pour décoller sans d'énormes subventions de l'Etat.

Mr. Mama DABO
DIRECTEUR GENERAL



- ANNEXE -

2 - ENCADREMENT -

ETAT DES CULTURES AU 31 JUILLET 1978

Villages	Superficies Semées	Levée	Pourcentage	Sarclo-binage	Pourcent.	Tallage	Pourcent.
ANAMBE	12,50	11,75	94 %	3,00	24 %	0,75	6 %
Médina Samba	2,25	0,50	22,23 %	1,75		1,75	77,77 %
Saré Waly	3,25	0,50	15,38 %	3,25	100 %	2,75	84,62 %
Saré Karéba	2,75	1,75	63,63 %	2,50	90,90 %	1,00	36,37 %
Awa Taba	7,00	6,25	89,28 %	0,00	0 %	0,75	10,72 %
Sankagna	4,50	3,25	72,22 %	0,25	5,55 %	1,25	27,78 %
Kabindou	11,25	6,75	60 %	1,75	15,55 %	4,50	40 %
Soutouré	11,50	9,75	84,78 %	5,00	43,41 %	1,75	15,22 %
Diaobé	7,50	7,50	100 %	0,00	0 %	0,00	0 %
Diattafa	1,25	0,00	0 %	1,25	100 %	1,25	100 %
TOTAL	64,75	49,00	75,67 %	18,75	28,95 %	15,75	24,33 %

ETATS DES CULTURES AU 31 JUILLET

VILLAGES	SUPERFICIES: SEMEES	LEVEE	POURCENTAGE	SARCLO BINAGE	POURCENTAGE	TALLAGE	POURCENTAGE
ANAMBE	12,50	11,75	94 %	3,00	24 %	0,75	6 %
Médina Samba	2,25	0,50	22,23 %	1,75		1,75	77,77 %
Saré Waly	3,25	0,50	15,38 %	3,25	100 %	2,75	84,62 %
Saré Karéba	2,75	1,75	63,63 %	2,50	90,90 %	1,00	36,37 %
Awa Taba	7,00	6,25	89,28 %	0,00	0 %	0,75	10,72 %
Sankagna	4,50	3,25	72,22 %	0,25	5,55 %	1,25	27,78 %
Kabindou	11,25	6,75	60 %	1,75	15,55 %	4,50	40 %
Soutouré	11,50	9,75	84,78 %	5,00	43,51 %	1,75	15,22 %
Diaobé	7,50	7,50	100 %	0,00	0 %	0,00	0 %
Diattafa	1,25	0,00	0 %	1,25	100 %	1,25	100 %
T O T A U X	64,75	49,00	75,67 %	18,75	29,95 %	15,75	24,33 %

**SITUATION DE LA PARCELLE
EXPERIMENTALE AU 31 JUILLET**

BLOC 1

TRAITEMENT	N° PARCELLE	SUPERFICIE:	PREPARATION			SOL			SEMIS			LEVEE	
			LABOUR	HERSAGE									
			DATE:	PROFOND.	QUALI.	DATES	PROFOND.	QUALI.	DATES	PROFON.	QUALI.	DATES	QUALITE
1	1	200 m ²	3/7	20 cm	Bonne	8/7	12 cm	moyen	10/7	2 cm	Bonne	15/7/6	Bonne
	2	"	3/7	20 cm	"	8/7	12 cm	"	10/7	2 cm	"	15/7/6	"
	3	"	3/7	"	"	9/7	12 cm	"	10/7	"	"	15/7	"
	4	200 m ²	3/7	"	"	9/7	12 cm	"	10/7	"	"	15/7/6	"
2	1	200 m ²	6/7	20 cm	Bonne	9/7	12 cm	moyen.	10/7	7 cm	moyen.	15/7	"
	2	"	6/7	"	"	9/7	"	"	11/7	1 cm	"	15/7	"
	3	"	6/7	"	"	9/7	"	"	12/7	"	"	16/7	"
	4	200 m ²	6/7	20 cm	"	9/7	"	"	12/7	2 cm	"	16/7	"
3	1	200 m ²	6/7	20 cm	Bonne	9/7	12 cm	moyen.	12/7	2 cm	moyen	17/7	"
	2	"	5/7	20 cm	"	9/7	"	"	12/7	"	"	17/7	"
	3	"	6/7	20 cm	"	9/7	"	"	12/7	"	"	17/7	"
	4	200 m ²	6/7	20 cm	"	9/7	12 cm	"	12/7	2 cm	"	17/7	"
4	1	200 m ²	6/7	20 cm	Bonne	9/7	12 cm	moyen	12/7	2 cm	"	17/7	"
	2	"	6/7	"	"	9/7	"	"	12/7	2 cm	"	17/7	"
	3	"	6/7	"	"	9/7	"	"	12/7	2 cm	"	17/7	"
	4	200 m ²	7/7	20 cm	Bonne		"	"	13/7	"	"	17/7	"

SITUATION AU 24 / 7

BLOC 2

(SUITE)

TRAITEMENT	N°	SUPERFICIE:	PREPARATION DU SOL						SEMIS			LEVEE		
			PARCELLE	LABOUR			HERSAGE			Date	Profon.	Quali.	Date	Qualité
				Date	Profond.	Quali.	Date	Profond.	Quali.					
5	1	200 m	3/7	15 cm	Moyen.	12/7	8 cm	moyen.	13/7	2 cm	bonne	16/7	bonne	
	2	"	3/7	15 cm	"	12/7	8 cm	"	13/7	2 cm	"	16/7	"	
	3	"	3/7	15 cm	"	12/7	8 cm	"	15/7	1 cm	mauvais	19/7	"	
	4	"	6/7	15 cm	"	12/7	8 cm	"	13/7	2 cm	bonne	16/7	"	
6	1	200 m ²	6/7	15 cm	"	12/7	8 cm	moyen.	13/7	2 cm	bonne	17/7	bonne	
	2	"	6/7	"	"	12/7	"	"	13/7	"	"	17/7	"	
	3	"	3/7	"	"	12/7	"	"	14/7	"	"	18/7	"	
	4	200 m ²	6/7	"	"	12/7	"	"	14/7	"	"	18/7	"	
7	1	200 m ²	6/7	15 cm	bonne	12/7	8 cm	moyen.	14/7	2 cm	bonne	18/7	"	
	2	"	6/7	"	"	12/7	"	"	15/7	"	"	19/7	"	
	3	"	6/7	"	"	12/7	"	"	15/7	"	"	19/7	"	
	4	200 m ²	6/7	15 cm	"	12/7	"	"	15/7	"	"	19/7	"	
8	1	200 m ²	7/7	15 cm	bonne	12/7	8 cm	moyen	15/7	2 cm	bonne	19/7	bonne	

SITUATION AU 24/7

TRAITEMENT	N° PARCELLE	SUPERFICIE	PREPARATION DU SOL						SEMS			LEVEE	
			LABOUR			HERSAGE			DATE	PROFON.	QUALI.	DATE	QUALITE
			DATE	PROFOND.	QUALI.	DATE	PROFOND.	QUALI.					
9	1	200 m ²	3/7	15 cm	moyen	12/7	10 cm	bonne	15/7	2 cm	bonne	19/7	bonne
	2	"	3/7	"	"	12/7	"	"	15/7	"	"	19/7	"
	3	"	3/7	"	"	12/7	"	"	15/7	"	"	19/7	"
	4	200 m ²	3/7	15 cm	moyen	12/7	10 cm	"	16/7	"	"	20/7	"
10	1	200 m ²	6/7	15 cm	"	13/7	"	"	16/7	"	"	20/7	"
	2	"	6/7	"	"	13/7	"	"	16/7	"	"	20/7	"
	3	"	5/7	"	"	13/7	"	"	16/7	"	"	20/7	"
	4	200 m ²	5/7	15 cm	"	13/7	10 cm	"	16/7	"	"	20/7	"
11	1	200 m ²	6/7	15 cm	"	13/7	10 cm	"	16/7	"	"	20/7	"
	2	"	6/7	"	"	13/7	"	"	16/7	"	"	20/7	"
	3	"	6/7	"	"	14/7	"	"	16/7	"	"	20/7	"
	4	200 m ²	7/7	15 cm	"	14/7	"	"	16/7	"	"	20/7	"
12	1	200 m ²	7/7	15 cm	"	14/7	"	"	16/7	"	"	20/7	"
	2	"	7/7	"	"	14/7	"	"	16/7	"	"	20/7	"
	3	"	8/7	"	"	14/7	"	"	16/7	"	"	20/7	"
	4	200 m ²	8/7	15 cm	"	14/7	"	"	16/7	"	"	20/7	"

SITUATION AU 24/7

(SUITE)

BLOC 4

TRAITEMENT	N° PARCELLE	SUPERFICIE:	PREPARATION DU SOL						SEMIS			LEVÉE	
			LABOUR			HERSAGE			DATE	PROFON.	QUALI.	DATE	QUALITE
			DATE	PROFOND.	QUALI.	DATE	PROFOND.	QUALI.					
13	1	200 m ²	3/7	20 cm	bonne	12/7	10 cm	bonne	17/7	2 cm	bonne	20/7	bonne
	2	"	3/7	20 cm	"	12/7	"	"	17/7	"	"	20/7	"
	3	"	3/7	"	"	12/7	"	"	17/7	"	"	20/7	"
	4	200 m ²	3/7	"	"	12/7	"	"	17/7	"	"	20/7	"
14	1	200 m ²	6/7	"	bonne	13/7	"	"	17/7	"	"	20/7	"
	2	"	6/7	"	"	13/7	"	"	17/7	"	"	20/7	"
	3	"	6/7	"	"	13/7	"	"	17/7	"	"	20/7	"
	4	200 m ²	6/7	"	"	13/7	"	"	17/7	"	"	20/7	"
15	1	200 m ²	6/7	20 cm	bonne	13/7	10 cm	bonne	17/7	2 cm	"	21/7	"
	2	"	7/7	"	"	13/7	"	"	18/7	"	"	21/7	"
	3	"	7/7	"	"	14/7	"	"	18/7	2 cm	"	21/7	"
	4	"	7/7	"	"	14/7	"	"	18/7	2 cm	"	21/7	bonne
16	1	200 m ²	8/7	"	"	14/7	10 cm	"	19/7	2 cm	"	21/7	"
	2	"	8/7	"	"	14/7	"	"	19/7	"	"	21/7	"
	3	"	8/7	"	"	14/7	"	"	19/7	"	"	21/7	"
	4	200 m ²	8/7	"	"	14/7	10 cm	"	19/7	"	"	21/7	"

SITUATION AU 24 / 7

(SUITE)

BLOC 5

TRAITEMENT	N° PARCELLE	SUPERFICIE	PREPARATION DU SOL						SEMIS			LEVEE	
			LAEOUR			HERSAGE			DATE	PROFON.	QUALI.	DATE	QUALITE
			Date	Prcfond	Quali.	Date	Profond.	Quali.					
			:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
17	1	200 m ²	3/7	15 cm	moyen.	12/7	9 cm	moyen.	19/7	2 cm	bonne	25/7	BONNE
	2	"	3/7	15 cm	"	12/7	9 cm	"	19/7	2 cm	"	25/7	bonne
	3	"	3/7	"	"	12/7	"	"	19/7	"	"	25/7	bonne
	4	"	6/7	"	"	12/7	"	"	19/7	"	"	25/7	bonne
18	1	200 m ²	6/7	15 cm	"	13/7	"	"	19/7	"	"	26/7	"
	2	"	6/7	"	"	13/7	"	"	19/7	"	"	26/7	"
	3	"	6/7	"	"	13/7	"	"	19/7	"	"	26/7	"
	4	200 m ²	6/7	"	"	13/7	"	"	19/7	"	"	26/7	"
19	1	200 m ²	7/7	15 cm	"	14/7	"	"	19/7	"	"	26/7	mauvais
	2	"	7/7	"	"	14/7	"	"	20/7	"	"	27/7	"
	3	"	7/7	"	"	15/7	"	"	20/7	"	"	27/7	"
	4	"	7/7	"	"	15/7	"	"	20/7	"	"	27/7	"
20	1	200 m ²	7/7	"	moyen.	15/7	"	"	20/7	"	"	27/7	"
	2	"	8/7	"	"	15/7	"	"	20/7	"	"	27/7	"
	3	"	8/7	"	"	15/7	"	"	20/7	"	"	27/7	"
	4	"	8/7	15 cm	"	15/7	"	"	20/7	"	"	27/7	"

SITUATION AU 24/ 7

(SUITE)

BLOC 6

TRAITEMENT	N° PARCELLE	SUPERFICIE:	PREPARATION DU SOL			SEMIS			LEVEE	
			LABOUR							
			DATE	PROFONDEUR:	QUALITE	DATE	PROFONDEUR:	QUALITE	DATE	QUALITE
21	1	200 m ²	3/7	15 cm	moyen.	20	2 cm	bonne	25/7	bonne
	2	"	3/7	15 cm	"	20	"	"	25/7	"
	3	"	3/7	"	"	20	"	"	25/7	"
	4	"	3/7	"	"	20	"	"	25/7	"
22	1	200 m ²	6/7	15 cm	"	21	"	"	25/7	"
	2	"	6/7	"	"	21	"	"	25/7	"
	3	"	6/7	"	"	21	"	"	25/7	"
	4	"	6/7	"	"	21	"	"	25/7	"
23	1	200 m ²	6/7	"	moyen.	21/7	"	"	25/7	"
	2	"	8/7	"	"	21/7	"	"	25/7	"
	3	"	3/7	"	"	21/7	"	"	25/7	"
	4	"	8/7	"	"	21/7	"	"	25/7	"
24	1	200 m ²	8/7	"	"	21/7	"	"	25/7	"
	2	"	9/7	"	"	21/7	"	"	25/7	"
	3	"	8/7	"	"	21/7	"	"	25/7	"
	4	"	8/7	"	"	21/7	"	"	25/7	"